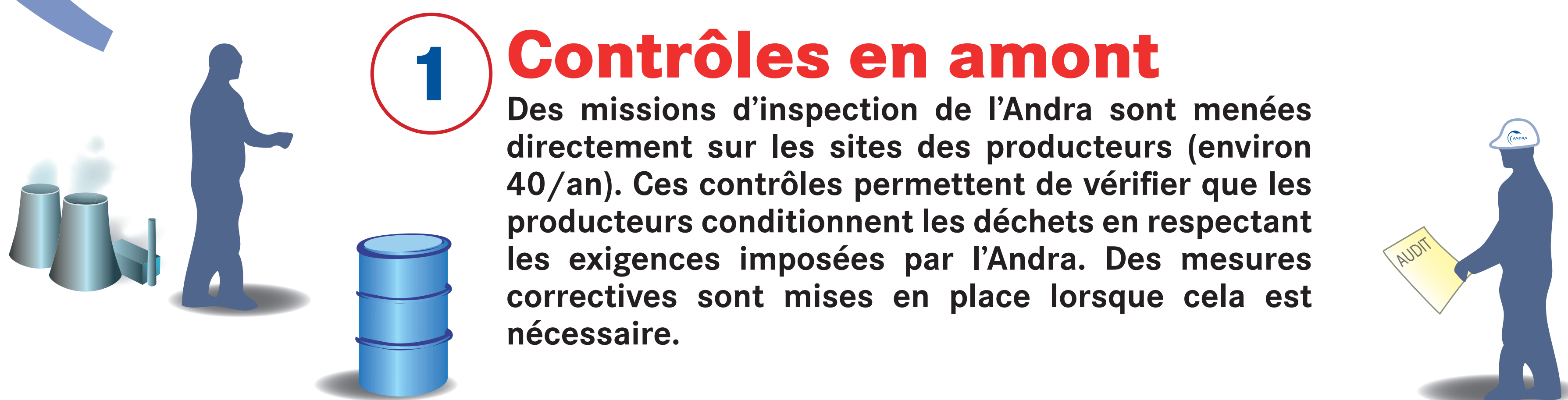


Le contrôle des colis

Etant responsable des colis qu'elle accepte au Centre, l'Andra définit les spécifications des colis que les producteurs de déchets doivent respecter. Afin de vérifier que les colis réceptionnés sont bien conformes aux exigences définies, différents types de contrôles sont effectués avant et à l'arrivée des colis au Centre.

1 Contrôles en amont

Des missions d'inspection de l'Andra sont menées directement sur les sites des producteurs (environ 40/an). Ces contrôles permettent de vérifier que les producteurs conditionnent les déchets en respectant les exigences imposées par l'Andra. Des mesures correctives sont mises en place lorsque cela est nécessaire.



2 Contrôles 1^{er} niveau

A l'arrivée au Centre, tous les colis de déchets sont soumis à des **contrôles radiologiques**.

Contrôle de débit de dose pour vérifier le niveau d'irradiation

Frottis pour vérifier l'absence de contamination en surface

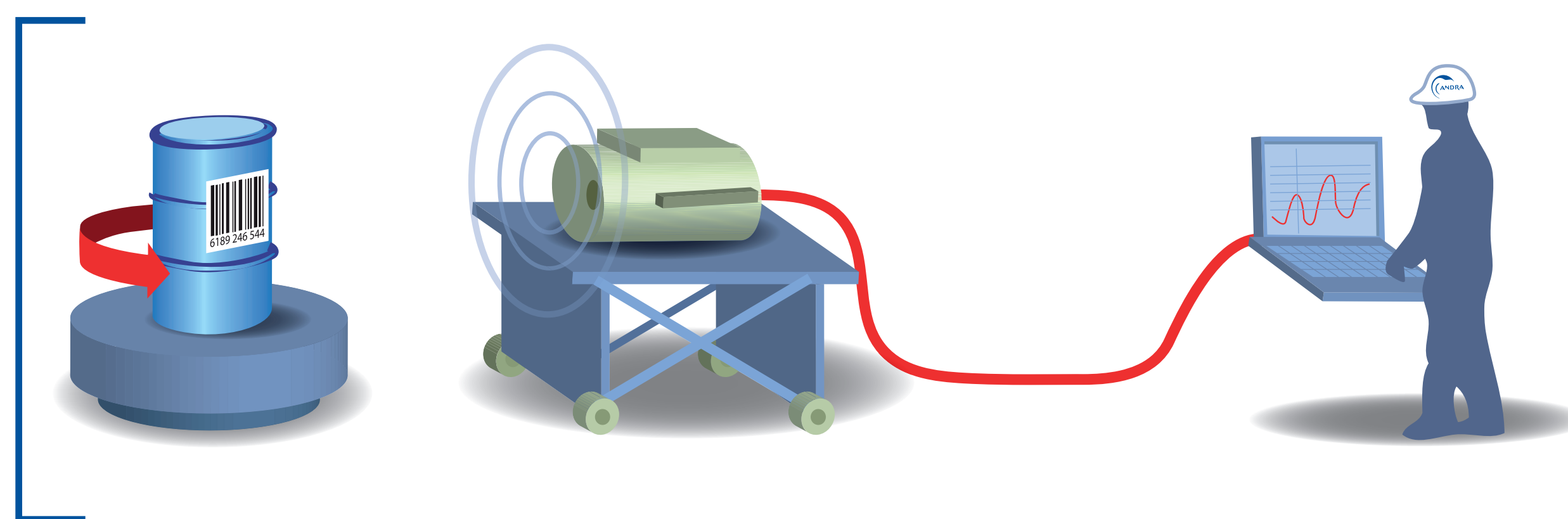


3 Contrôles 2^{ème} niveau

Des contrôles plus poussés sont menés sur plus de **200 colis par an**.

Contrôles non destructifs

- Contrôles visuels
- Spectrométrie gamma
- Mesure de dégazage de tritium
- Radiographie X



Contrôles destructifs

- Carottage
- Ouverture de colis
- Analyses

